



## A Saint-Pol-de-Léon, la chaleur de la voirie va chauffer la piscine

Une première en Bretagne. Un process innovant va permettre à la piscine de Saint-Pol-de-Léon (Finistère) de fonctionner avec 29 % d'énergies renouvelables.



Le parking de la piscine de Saint-Pol-de-Léon (Finistère) sera utilisé pour le chantier à venir. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 16/12/2021 à 19h09

Mercredi 15 décembre 2021, l'essentiel du conseil communautaire de Haut Léon communauté (HLC), délocalisé à la salle polyvalente de Santec ([Finistère](#)), a été consacré à une explication d'un process innovant. Power Road par Eurovia (Groupe Vinci) va être installé à [Saint-Pol-de-Léon](#), dans l'environnement de la piscine communautaire.

Ce projet va permettre à la piscine de fonctionner avec 29 % d'énergies renouvelables. Une première en Bretagne, voire dans le Grand Ouest, puisque la ville du Mans devrait suivre, pour un équipement communal.

« S'il pleut en Bretagne, l'ensoleillement est aussi un fait vérifié. Des mesures montrent une température de 50 % au sol, sur le parking de la piscine en plein soleil. » Les intervenants d'Eurovia et de Celtic chauffage, unis dans cette installation à venir, ont répondu aux questions. « Power Road doit répondre aux termes du projet de territoire de la collectivité, notamment des actions menées en faveur des économies d'énergie. »

### Comment fonctionne ce projet ?

Le système en fonctionnement repose sur un procédé innovant, développé par Eurovia, baptisé Power Road. Il s'agit d'un système de récupération dans le bitume d'une route ou d'un parking, de la chaleur générée par le soleil.

Un fluide caloporteur, constitué d'un mélange d'eau et de glycol, circule dans des échangeurs thermiques (serpentins) installés dans le sol. La chaleur ainsi récupérée est transportée vers une pompe à chaleur.

Pour la piscine saint-politaine, le parking sera dévolé à cette installation : 3,5 km de serpentins devraient trouver abri sur les 850 m<sup>2</sup> bitumés.

### Quels travaux implique-t-il ?

La construction d'ombrières photovoltaïques, sur le parking, va compléter le dispositif. Le remplacement des chaudières à gaz, datant de 1996, par de nouvelles chaudières et la récupération de la chaleur des eaux grises sont annoncés. Tout comme le remplacement des luminaires par des Led et l'installation de détecteurs de présence.

Le changement des menuiseries extérieures est également prévu, ainsi que l'installation d'objets connectés, pour la mise en œuvre du décret tertiaire, relatif au suivi des consommations énergétiques.

La durée des travaux, dont la date n'est pas fixée, est estimée à quatre mois, après les deux mois d'études déjà menés.

### **Quel est le plan de financement ?**

Selon les données à ce jour, l'ensemble du projet est évalué à 787 384 €. Des aides sont possibles : 145 619 € par l'État dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour les ombrières, menuiseries, chaudières.

L'Europe (fonds REACT-EU) pourrait subventionner à hauteur de 330 000 €, pour la récupération de la chaleur sur la voirie.  
Haut Léon communauté intervient sur fonds propres à hauteur de 311 765 €.